

Recherche publique. **Un gage de santé démocratique**

Laurence Scialom

DANS **Forêt: que perdre l'or vert !** 2025/4, PAGES 68 À 71
ÉDITIONS **Revue Projet**

ISSN 0033-0884

ISBN 9782487472037

DOI 10.3917/pro.407.0068

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-revue-projet-2025-4-page-68?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour C.E.R.A.S.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.



Recherche publique

Un gage de santé démocratique

Dotations en chute, appels à projets en cascade, partenariats privés : la recherche doit de plus en plus s'autofinancer. Cette mutation pèse sur l'autonomie des chercheurs, dénature leurs travaux et compromet souvent la production d'un savoir libre et indépendant.

 LAURENCE SCIALOM

Le financement de la recherche a profondément changé depuis le début des années 1990, tant en France que dans de nombreux pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les laboratoires de recherche recevaient, jusque-là, une part prépondérante de leurs ressources sous forme de dotations publiques.

Le tarissement progressif de cette forme de financement s'est accompagné d'une nouvelle injonction faite aux chercheurs : trouver les moyens financiers de leurs travaux de recherche. La recherche sur projet est donc devenue la norme partout dans le monde et s'accompagne d'une baisse des soutiens publics de base.

Ces financements de la recherche, dans le cadre d'appels d'offres thématiques, peuvent être publics, par exemple *via* l'Agence nationale de la recherche (ANR) en France, ou par le biais des programmes-cadres de recherche mis en place par la Commission européenne, ou privés. La généralisation de ces modalités de financements génère des dérives et des risques dont il faut avoir conscience.

Précarisation croissante

Comme le souligne le comité d'éthique du CNRS, la généralisation du financement sur projets s'accompagne d'une précarisation croissante des chercheurs qui pèse évidemment sur leur autonomie de travail et sur leur capacité à dessiner leur propre trajectoire intellectuelle. La question du financement de la recherche ne peut donc être dissociée de la question des libertés académiques.

Dans un contexte où celles-ci sont attaquées dans de nombreux pays¹, y compris en France par certains groupes politiques, le financement de la recherche est un levier additionnel pour mettre au pas la communauté académique. L'exemple américain de financements publics coupés du jour au lendemain pour les programmes de recherche sur le climat, la biodiversité, le genre ou les inégalités, nous le rappelle douloureusement. La liberté académique est un gage de santé démocratique.

¹ Cf. « Chercheurs dans le collimateur », entretien avec Nuria Giniger, secrétaire générale des travailleurs du Conicet (Argentine), *Revue Projet* n° 402, octobre-novembre 2024.



Sacrifier la recherche, c'est sacrifier notre capacité à construire la société et l'économie viables de demain.

Ces financements sur projet conduisent à un déficit de moyens de la recherche fondamentale. C'est l'un des effets induits les plus préoccupants, car les grandes découvertes scientifiques, très souvent, ne sont pas liées à des applications immédiates. La recherche fondamentale débouche fréquemment sur des applications surprenantes et non prédictibles.

Ainsi, la découverte du laser est le fruit de travaux de physiciens sur l'interaction lumière-matière et non d'un appel à projet sur l'un des usages du laser, que ce soit la soudure, la découpe ou la correction de malformation de la cornée.

Dans ce modèle de financement contractuel de la recherche, les chercheurs sont fortement incités à nouer des partenariats avec des entreprises afin qu'elles financent une partie de leurs recherches *via* des chaires, des contrats de recherche ou des financements de thèse. Les chercheurs peuvent également développer des travaux d'expertise et de consultance.

Ces pratiques de cumul d'activités et de rémunérations, qui se sont fortement développées depuis la fin des années 1980 en France, ne sont pas vraiment pénalisées par les autorités publiques. Ces cumuls sont vus comme un moyen d'améliorer le revenu des chercheurs sans peser sur le budget public, alors que les salaires au CNRS et dans l'enseignement supérieur sont très faibles au regard des qualifications des intéressés, mais aussi comparativement à ce qu'ils sont dans d'autres pays.

Distorsion des résultats

Enfin, quand la recherche est financée par le privé, le risque existe d'un effet dit de « biais de financement » sur les résultats des recherches. Cet effet désigne le risque que les résultats soient plus favorables à l'industrie financeuse que les résultats n'ayant pas été financés par l'industrie. Cet effet de distorsion des résultats scientifiques a été mis en évidence empiriquement, par exemple pour des études sur l'impact du sucre sur la santé et sur l'obésité.

Bien évidemment, les groupes d'intérêt, conscients de la paupérisation de la recherche, exploitent cette fragilisation en fournissant des financements privés, notamment par le biais de chaire de recherche ou de financement doctoral.

Comme l'ont montré les deux historiens des sciences Naomi Oreskes et Erik M. Conway dans leur ouvrage², ces soutiens financiers à des projets de recherche faisant diversion, par rapport aux sujets centraux de régulation, ou ménageant la part belle aux positions du secteur régulé, sont monnaie courante. Dans ce cadre, l'argument des causes multifactorielles est systématique, quitte à diluer la responsabilité des causes principales et d'instiller le doute sur celles-ci. Cette stratégie des « marchands de doute » donne lieu à des financements privés des recherches qui participent à cette entreprise. À titre illustratif, les firmes d'agrochimie

² Naomi Oreskes et Erik M. Conway, *Les marchands de doute*, Le Pommier, (2010) 2021.

ont financé nombre d'études sur toutes les causes possibles de disparition des abeilles autres que les pesticides (frelons asiatiques ou virus par exemple). Elles ont ainsi financé des publications qui amènent à conclure que le phénomène est multifactoriel et qu'il faudra encore beaucoup de recherches pour mieux le comprendre. Elles gagnent ainsi du temps en retardant les réglementations sur les intrants chimiques tueurs d'insectes pollinisateurs et c'est exactement le but recherché.

Dans le contexte budgétaire actuel, la tentation est grande de couper encore un peu plus dans les budgets publics de la recherche, car les grèves et protestations de la communauté scientifique ont un pouvoir de nuisance bien faible et restent invisibles aux yeux de nos concitoyens. Le coût peut donc sembler minime pour nos décideurs politiques.

Pourtant, résister à cette tentation est essentiel, car la dégradation des conditions de travail des chercheurs, la perte de sens des métiers de la recherche, le sentiment de manque de reconnaissance de la société, l'engluement dans les procédures administratives et la faiblesse des salaires ont créé une crise majeure des vocations et un sentiment d'amertume et de frustration chez les jeunes chercheurs. Or la recherche est un secteur essentiel à la croissance future, au progrès technique, à l'innovation sociale et politique. Bref, sacrifier la recherche, c'est sacrifier notre capacité à penser et à construire la société et l'économie viables de demain qui, dans le contexte de l'anthropocène, seront en rupture avec celles d'aujourd'hui. ◉

*La rubrique
de vulgarisation
économique
en partenariat avec
l'Institut Veblen*



Institut Veblen
pour les réformes
économiques